



## Au sommaire

- Résultats 2024 : Satisfaisants, vraiment ?
- Participation, intéressement, abondements : retour à la normale
- Vous repérer parmi les fonds
- Nouvelle interface Amundi
- PEG : nouveau fonds Actions Monde
- PEG : Evolutis : renforcement de la poche actions
- PERCOL : évolution des fonds obligations et actions

## RESULTATS 2024

### Satisfaisants, vraiment ?

Hélène Marcy, Valérie Giraud, Philippe Diavet, Sébastien Crozier

Les résultats 2024 semblent plaire aux marchés, avec un cours de l'action Orange qui remonte au-dessus de 11€ le jour de la publication, ce qui n'était pas arrivé depuis avril 2024. Pour la Direction d'Orange, c'est tout ce qui compte... et c'est même avec cette information qu'a débuté la présentation aux représentants des personnels du Groupe, ce qui est inédit ! Tout le monde semble oublier que depuis 5 ans, ces embellies de cours ne durent que quelques jours avant de retomber.

L'analyse des résultats montre un chiffre d'affaires global qui stagne (+1,2%, inférieur à l'inflation sur la plupart des marchés sur lesquels nous opérons). L'amélioration de l'EBITDAal (+2,7%) et du Cash-Flow Organique (+ 5,9%) sont obtenus notamment par une limitation des CAPEX (investissements +2,9%) et des effectifs (- 1700 personnes en ETP moyens à l'échelle du Groupe, et - 2000 personnes pour la France, qui continue de payer le plus lourd tribut à la baisse des effectifs).

Malheureusement, les bons résultats sont essentiellement logés dans les filiales où nos participations sont faibles, alors que nous sommes à la peine là où nous détenons 100% du capital, comme nos activités en France ou Orange Business.

### Dividende en hausse

L'essorage financier est la règle : bien que le résultat net par action soit en baisse (de 0,85€ par action en 2023 à 0,82€ en 2024), le dividende passera de 0,70€ à 0,75€ par action (au-delà des promesses initialement faites), ce qui amène le taux de distribution à plus de 90% du résultat net (2,902 Md€) comme du Cash-Flow « all-in » (2,992 Md€). Que reste-t-il pour investir ? Le nouveau TPS, qui impactera les comptes 2025 à hauteur de 1,5Md€, n'est même pas financé

par les fonds mis en réserve. La CFE-CGC Orange avait suggéré une baisse temporaire du dividende pour financer ce nouveau plan... sans aucun écho côté Direction !

Notons que Deutsche Telekom, qui réalise un chiffre d'affaires 3 fois supérieur à celui d'Orange et un résultat net 6 fois supérieur, préserve son futur en ne distribuant que 50% à 60% de son résultat net en dividende.

### Dettes nette en baisse... récupérée par MASORANGE

Si la dette nette du Groupe revient à son étiaje de 1,84 fois l'EBITDAal, c'est grâce au produit de cession d'Orange Spain dans MASORANGE qui a permis au Groupe d'encaisser 4,461Mds€. MASORANGE a emprunté pour verser ce montant, et se retrouve endetté de 4,5 fois son EBITDA ! D'où notamment le montage en cours d'une FiberCo avec Vodafone (racheté par Zegona), avec la recherche d'un investisseur pour financer l'opération, tandis que MASORANGE conserverait 50% de la FiberCo, les produits lui revenant devant être intégralement consacrés au remboursement de sa dette.

Rappelons que pour réaliser la fusion entre Orange et MásMóvil, il a fallu céder des fréquences à DIGI, (l'opérateur roumain qui vient aussi de se lancer en Belgique), dont la stratégie low-cost est particulièrement agressive en Espagne. Développer simultanément les parts de marché et la marge sera donc difficile pour MASORANGE (dont les résultats ne sont plus consolidés dans les comptes du Groupe).

### La France stagne

Comment est-il possible de considérer comme positive une croissance de 0,4% pour le CA et 0,5% pour l'EBITDAal, dans un contexte d'inflation annuelle à 2% ?

La Direction met en avant la satisfaction client (1<sup>er</sup> en NPS) et le churn mobile (perte de clients, où nous sommes les moins impactés du marché), ainsi que notre position de leader en termes de parts de marché. Malheureusement, sur le fixe, le passage du cuivre à la fibre, qui va s'accélérer, nous fait perdre des clients (-31 000 en 2024). Sur la convergence, la dynamique commerciale ne se redresse qu'au T4, avec un cumul annuel de -53 000 clients convergents. Et les gains d'abonnés mobiles se font sur Sosh et non sur la marque Orange.

Les 3 autres opérateurs n'ayant pas encore publié leurs résultats, il est difficile d'avoir une idée précise de l'évolution des parts de marché, et notamment des parts de conquête sur l'année 2024. Néanmoins, le CA de Free en France avait progressé de 9% sur les 3 premiers trimestres de l'année. Et le basculement de La Poste Mobile du giron de SFR dans celui de Bouygues Telecom devrait améliorer sa dynamique commerciale.

## L'Europe à la peine

Le CA global perd 2,1%, plombé par le recul des services aux opérateurs (Wholesale, -13,9%). L'EBITDAal est en croissance de 3,9%, tiré par la Belgique (+10,4%) grâce aux synergies avec Voo, mais DIGI a débarqué en décembre, et la Pologne (+4,2%, enjolivé par le taux de change du Zloty, qui s'est réévalué).

## Afrique et Moyen-Orient restent la locomotive du Groupe

La croissance du CA est à +11,1% (+11,4% en 2023), celle de l'EBITDAal à +13,1% (+12,7% en 2023), tirés par la croissance du CA de la Data (+22%) et d'Orange Money (+19%), qui confirme son succès.

Logiquement, les investissements sont aussi en hausse (+9,9%), avec un ratio eCapex/CA légèrement supérieur à la moyenne du Groupe (17% / 15%).

## Orange Business : la baisse de l'EBITDAal se poursuit.

Le chiffre d'affaires poursuit sa baisse (-2,1%), les services de télécommunications fixes et mobiles continuant leur chute (respectivement -8,1% et -1%). Le CA IT & service s'améliore de 2,7%, tiré par la Cyberdéfense qui croît de +11,2%. La baisse de l'EBITDAal n'est plus « que » de -8,4% (-15,4% en 2023).

Pour obtenir 1 € d'EBITDAal en services, il faut faire 3 fois plus de CA que pour les activités télécoms, ce qui ne semble toujours pas intégré par la Direction. En effet, les SG&A (sales, general & administration, soit en français les frais généraux et administratifs) facturés par le Groupe sont imputés sur le chiffre d'affaires, au même taux pour les services que pour les activités télécoms, ce qui plombe l'EBITDAal, jusqu'à bloquer la conclusion de certains contrats, qui deviennent non rentables unitairement, sans que les impacts collatéraux soient analysés.

Il reste donc à faire pour optimiser le modèle économique. Souhaitons que la « poursuite des actions de transformation » indiquée dans la présentation des résultats ne consiste pas en un nouveau plan social !

## PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT, ABONDEMENTS

## Retour à la normale

Hélène Marcy, Stéphane Gouriou, Nicolas Triki

En signant l'accord triennal d'intéressement 2024-2026, l'objectif de la CFE-CGC Orange était d'améliorer les montants versés aux personnels d'Orange SA, particulièrement calamiteux en 2024. Il est atteint, avec un taux de versement de 4,96% de la masse salariale, ce qui correspond à un objectif global dépassé (autour de 103%). La Direction en profite pour refuser l'intéressement supplémentaire que nous avons revendiqué, et qui aurait pu se justifier pour compenser une année 2024 particulièrement pénalisante, tandis que les augmentations de salaire ne compensent plus l'inflation. L'intéressement individuel est réparti à 30% selon la rémunération, et 70% selon le temps de présence au cours de l'année. La participation, en vertu de l'accord Groupe qui améliore la formule légale, est égale à 4 % du Résultat d'Exploitation (normes françaises). Elle est versée à 80% selon la rémunération et 20% selon le temps de présence. La réserve spéciale de participation globale est en légère baisse par rapport

à 2023, ce qui traduit une baisse de la performance économique en France, en dépit des cocoricos lancés par la Direction à la publication des résultats annuels. Les effectifs étant également en baisse (- 2 000 personnes dans les effectifs moyens par rapport à 2023), les montants individuels sont en légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Le montant global individuel versé au titre de l'intéressement et de la participation est en hausse moyenne de 17% par rapport à l'an dernier, mais seulement de 5% par rapport à ce qui a été versé en 2023.

## Calendrier de versement

Vous recevez un mail d'Amundi chaque fois que vous avez un choix à formuler.	Choix de placement	Versement
Participation (maison mère et filiales France détenues à + de 50%)	7 au 24 /03	Fin avril
Intéressement (Orange SA)	2 au 22 /04	Fin mai

## Abondement 2025 : serrons-nous encore la ceinture !

Les années se suivent et se ressemblent : pour la 3ème année consécutive, la Direction a refusé toutes nos demandes de revalorisation des montants d'abondement sur le PEG et le PERCOL. Refus aussi d'un abondement unilatéral pourtant nécessaire pour les salariés les plus modestes, qui sinon, n'épargnent pas sur le PEG ou le PERCOL.

Tandis que l'inflation a battu des records en 2023 et 2024, les salariés verront donc mécaniquement s'éroder leur capacité d'épargne. Pendant ce temps le dividende a augmenté de 7,14 % en passant de 0,70 € à 0.75 €. La rente rapporte plus que le travail ...

En n'augmentant pas l'abondement, avec la diminution des effectifs, c'est plus de 2 m€ que l'entreprise économise cette année, qui ne seront pas redistribués aux salariés. Le partage de la valeur tant vanté par nos dirigeants semble n'être toujours qu'un concept bien théorique !

Pour 2025, nous retrouvons donc les mêmes grilles d'abondement qu'en 2023 et 2024 :

Tranches	Versement maxi	Taux d'abondement	Abondement maxi
<b>PER COL : Déterminé par accord pour Orange SA et filiales détenues à plus de 50% adhérant précédemment au PERCO À négocier dans les nouvelles filiales adhérant au PERCOL</b>			
1 à 150 €	150 €	300 %	450 €
151 à 250 €	100 €	100 %	100 €
251 à 450 €	200 €	50 %	100 €
<b>Maximum</b>	<b>450 €</b>	<b>144%</b>	<b>650 €</b>
<b>PEG Orange Actions : Déterminé par décision unilatérale de la Direction pour Orange SA. En filiale, selon les cas, cet abondement est défini par accord ou décision unilatérale de la Direction (souvent identique dans ce cas à celle d'Orange SA)</b>			
1 à 150 €	150 €	300 %	450 €
151 à 250 €	100 €	100 %	100 €
251 à 450 €	200 €	25 %	50 €
<b>Maximum</b>	<b>450 €</b>	<b>133%</b>	<b>600 €</b>

Montants bruts soumis à CSG + CRDS, pour tout placement alimenté par la participation, l'intéressement ou vos versements volontaires. Les abondements sont valables pendant toute l'année 2025.

**Participation** : pour les personnels d'Orange SA et des filiales France détenues à + de 50%.

**Intéressement** : pour les personnels Orange SA

(l'intéressement dans les filiales fait l'objet d'accords séparés et les montants ne sont pas encore connus).

Versé en	2025 au titre des résultats 2024				2024 au titre des résultats 2023				2023 au titre des résultats 2022			
	Int.	Part.	Total	%	Int.	Part.	Total	%	Int.	Part.	Total	%
Rém brute annuelle												
20 000 €	2 530 €	900 €	3 430 €	17,2%	1 980 €	890 €	2 870 €	14,4%	2 100 €	1 000 €	3 100 €	15,5%
30 000 €	2 680 €	900 €	3 580 €	11,9%	2 100 €	890 €	2 990 €	10,0%	2 240 €	1 030 €	3 270 €	10,9%
40 000 €	2 820 €	1 050 €	3 870 €	9,7%	2 220 €	1 070 €	3 290 €	8,2%	2 380 €	1 270 €	3 650 €	9,1%
50 000 €	2 970 €	1 240 €	4 210 €	8,4%	2 350 €	1 270 €	3 620 €	7,2%	2 510 €	1 510 €	4 020 €	8,0%
60 000 €	3 120 €	1 440 €	4 560 €	7,6%	2 470 €	1 470 €	3 940 €	6,6%	2 650 €	1 750 €	4 400 €	7,3%
70 000 €	3 270 €	1 630 €	4 900 €	7,0%	2 590 €	1 670 €	4 260 €	6,1%	2 790 €	1 980 €	4 770 €	6,8%
80 000 €	3 410 €	1 820 €	5 230 €	6,5%	2 720 €	1 870 €	4 590 €	5,7%	2 920 €	2 220 €	5 140 €	6,4%
Total distribué millions €	176	105	281		146	106	252		164	127	291	

Montants pour un temps plein sans absence. % = poids de l'intéressement + participation rapporté à la rémunération brute annuelle

## EVOLUTIONS DE VOTRE ÉPARGNE SALARIALE

### Vous repérer parmi les fonds

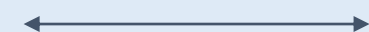
Hélène Marcy

La CFE-CGC Orange et l'ADEAS travaillent en permanence à l'évolution de l'épargne salariale qui vous est proposée dans le Groupe Orange. Nos représentants ont notamment poussé à la réalisation d'un audit du PERCOL d'Orange, pour en améliorer la composition et les performances. Nous avons également demandé que la gamme des fonds du PEG soit enrichie, pour répondre aux attentes différenciées des personnels et aux différentes étapes de leurs projets d'épargne.

Les **indicateurs de risques SRI** vous permettent d'identifier le couple performance / risque pour chacun des fonds.

#### Indicateur de risque SRI

1 2 3 4 5 6 7



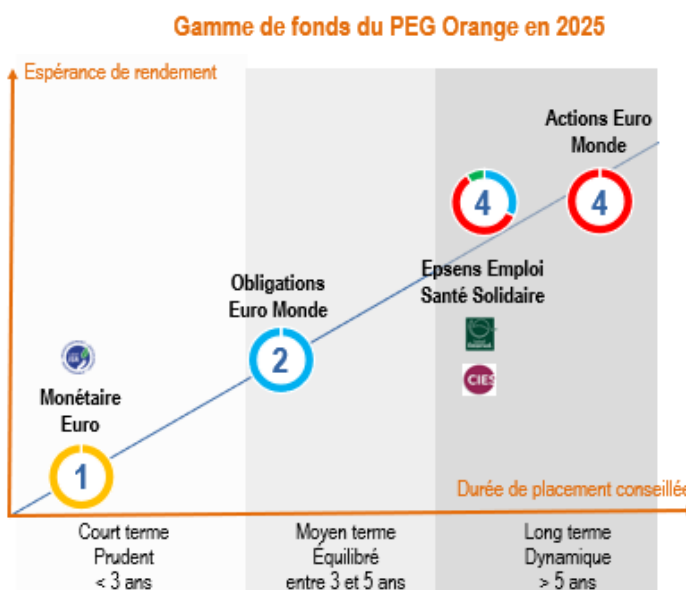
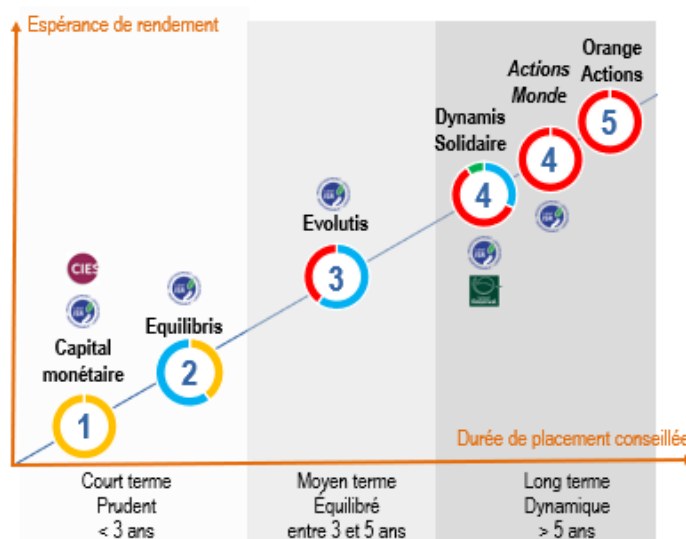
Risque et potentiel de rendement faibles

Risque et potentiel de rendement élevés

Les **labels** vous renseignent sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pris en compte pour la gestion de chacun des fonds. Dans l'épargne salariale proposée dans le Groupe Orange, on retrouve 3 labels, dont vous trouverez les caractéristiques en cliquant sur les liens :

- **ISR** (Investissement Socialement Responsable) – logo bleu
- **Finansol** (épargne solidaire) – logo vert
- **CIES** (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale) – logo bordeaux

Pour optimiser votre épargne, retrouvez notre fiche pratique : « **Construire sa stratégie d'épargne : un subtil dosage en fonction de vos objectifs** ».



Chaque fonds comporte une ou plusieurs classes d'actifs :

- Monétaire
- Obligations
- Actions
- Solidaire

## Amundi : nouvelle année, nouveau site

Gautier Delagarde

Depuis le 16 janvier, vous avez accès à une nouvelle interface Amundi pour votre épargne salariale. **Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à la découvrir dès que possible afin d'éviter toute déconvenue**, notamment lors de vos prochaines opérations de placement de l'intéressement et de la participation, en vous connectant sur l'url d'accès, inchangée : <https://epargnant.amundi-ee.com>.

Un guide pratique de la nouvelle interface est à votre disposition [sur le site Amundi](#).

Si vous ne parvenez pas à vous connecter, n'hésitez pas à changer de terminal (smartphone, tablette, PC) et de navigateur. **Il est notamment possible que vous deviez installer ou réinstaller l'application mobile sur votre téléphone, ou remettre en place la validation d'accès à votre compte, désormais renforcée.**

En cas de difficulté persistante, la hot line d'Amundi est joignable au 0800 20 20 20 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 :

- taper 1 pour Amundi, puis 1 pour pouvoir taper votre numéro de compte
- taper 1 pour pouvoir taper votre mot de passe
- « si votre demande est liée à cette connexion taper 1 » : un conseiller client vous répondra

Si après avoir contacté Amundi vous ne pouvez toujours pas vous connecter, n'hésitez pas à solliciter l'ADEAS et/ou un de vos représentants de la CFE-CGC.

### Accessibilité de l'interface Amundi

Vos représentants CFE-CGC Orange ont questionné Amundi sur l'accessibilité du site pour les personnes en situation de handicap (parcours web et application) : l'adaptation est en cours et un audit sera mené conformément aux critères du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA). Espérons que les progrès seront au rendez-vous, nous y serons tout particulièrement vigilants !

## Le monde arrive (enfin) dans votre PEG

Franck Perraud

C'était une demande récurrente de nombreux personnels, que la CFE-CGC Orange a régulièrement relayée auprès de la Direction. Nous pouvons donc nous réjouir de l'apparition d'un fonds Actions internationales dans le PEG d'Orange.

Le fonds **HSBC EE ISR Actions Monde (Parts ET)** sera disponible dans votre espace Amundi à partir du 20 février 2025.

Il est investi en gestion active dans des actions internationales, principalement dans les économies développées et les grandes capitalisations boursières (>1Mds€), avec l'objectif de battre l'indice **MSCI World**, sans pour autant être une réplique de celui-ci. Il bénéficie du label **ISR** (Investissement Socialement Responsable), avec une sélection d'actifs excluant notamment les secteurs du charbon, du tabac, de l'armement et des énergies fossiles, et contient une proportion minimale de 10% de l'actif net d'investissements durables. L'horizon de placement recommandé est de 5 ans minimum, et son indicateur de risque est de 4 sur 7 sur l'échelle SRI.

### Décision unilatérale de la Direction

Si ce nouveau fonds séduira sans doute les personnels recherchant des placements dynamiques, la CFE-CGC Orange regrette qu'une fois de plus les représentants des personnels n'aient pas été associés au choix du fonds. S'agissant d'un fonds multi-entreprises, son Conseil de surveillance n'accueillera qu'un seul représentant des personnels d'Orange, dont la voix sera très diluée en matière d'orientation et de contrôle de la gestion du fonds.

Contrairement au PERCOL, le PEG d'Orange évolue au gré de décisions unilatérales de la Direction. C'est pourquoi la CFE-CGC Orange continue de demander la négociation d'un accord d'entreprise concernant le PEG, comme la loi l'impose dorénavant pour toute nouvelle mise en place d'un PEG. C'est l'argent des personnels qui est épargné dans le PEG. Il serait donc normal que leurs attentes soient mieux prises en compte.



### À lire aussi

Éclairage sur les modifications intervenues dans le PEG et le PERCOL d'Orange fin 2024 :

- **PERCOL - Évolution de la stratégie de gestion des FCPE Obligations Euro Monde et Actions Euro Monde**
- **PEG - Évolutis : Évolution de la poche actions !**

Choisissez ceux qui agissent ! [cfecgc-orange.org](http://cfecgc-orange.org)

Lettre éditée en partenariat avec

[www.adeas.org](http://www.adeas.org)



association  
pour la défense de l'épargne  
et de l'actionnariat des salariés

Vos correspondants CFE-CGC :

Sébastien CROZIER – 06 86 27 32 72

Stéphane GOURIOU - 06 45 22 95 71

Hélène MARCY – 06 71 27 05 86

Nicolas TRIKI – 06 61 99 50 50

Édité par CFE-CGC Groupe Orange & l'ADEAS.

Resp. de la publication : Sébastien Crozier

Coordination et maquette : Hélène Marcy

Version électronique :

[cfecgc-orange.org/lettre épargne](http://cfecgc-orange.org/lettre_epargne)

Vous abonner gratuitement :

[bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)